

Nicolas MEYER – Pédagogie musicale
Conditions, informations et tarifs – Année scolaire 2024 - 2025
(Nicolas MEYER - Auto-entrepreneur - Siret : 51924207700039)

Lieu des cours :

- Les cours se déroulent exclusivement à VIGNOC (35630). L'adresse est précisée lors du premier contact.

Âge minimum :

- Les enfants sont acceptés à partir de 7 ans (entrée au CE1).

Durée et fréquence des cours :

- Pour les enfants, adolescents et adultes débutants, un cours d'une demi-heure par semaine est optimal. En fonction des besoins, cette durée peut être allongée à 3/4 d'heure ou 1 heure par semaine.
- Pour les personnes plus autonomes, il est possible de prendre une heure de cours toutes les deux semaines à condition de conserver une cohérence pédagogique.

Tarifs :

- Une première rencontre d'une demi-heure est gratuite. Cela permet de faire connaissance et de préciser au mieux vos attentes.
- Tarif unique de **40 €** de l'heure. Soit **30 €** les 3/4 d'heures et **20 €** la demi-heure. Le nombre de cours dans l'année est à votre convenance en fonction de vos souhaits, disponibilité et budget. Nous définirons précisément les choses en début d'année pour votre plus grand confort.

Modalités de règlement :

- Une fiche de renseignements vous est demandée à l'inscription.
- Le règlement s'effectue intégralement au premier cours (chèque ou virement). Un versement échelonné est possible sans frais supplémentaires : dans ce cas, le règlement se fait soit par plusieurs chèques qui seront encaissés à des dates convenues, soit par virement : dans ce cas une attestation de votre établissement bancaire vous sera demandée.
- L'inscription n'est validée que lorsque le dossier est complet.
- Un remboursement n'est possible qu'en cas de force majeure : dans ce cas, un justificatif vous sera demandé.
- Une facture vous est fournie sur simple demande.

Emploi du temps :

- Les cours réguliers ont lieu du lundi au jeudi entre 11h et 20h. L'emploi du temps est fixé selon vos souhaits et vos disponibilités à partir du lundi 16 septembre 2024.
- La priorité est donnée aux créneaux fixes hebdomadaires à l'année, ainsi qu'aux dossiers complets.

Calendrier :

- La rentrée des cours s'effectue à partir du lundi 23 septembre 2024. L'année s'achèvera le jeudi 3 juillet 2025.
- Les cours se basent sur le calendrier des vacances scolaires (disponible sur le site de l'éducation nationale). Toutefois, il se peut malgré tout que des cours puissent avoir lieu lors d'une partie des vacances scolaires ou durant des week-ends prolongés : ceux-ci sont proposés au cas par cas.

A noter :

- En cas d'absence, merci de prévenir avant l'heure de début du cours. Dans le cas contraire, le cours est considéré comme effectué, et donc facturé.

Fiche de renseignements

Année scolaire 2024 - 2025
(Merci d'écrire lisiblement)

Prénom et Nom :

Représentant légal (élèves mineurs) :

Discipline :

Adresse de facturation :

.....

Numéro de téléphone :

Adresse e-mail :

Formule choisie : : Cours d'1/2 heure par semaine : 20 € x
 : Cours de 3/4 d'heure par semaine : 30 € x
 : Cours d'une heure par semaine : 40 € x
 : Cours d'1h toutes les deux semaines : 40 € x

Échelonnement : : 1x
 : 2x
 : 5x
 : 10x

Remarques :

Ces informations n'ont comme seul objectif que de faciliter la communication et la facturation. Celles-ci ne sont pas communiquées à des tiers.

: J'ai lu et j'accepte les conditions valables pour l'année scolaire 2023 - 2024.

Signature obligatoire :